

Brignoles, le 17 juillet 2024

AUX ADHERENTS CHOIX 2 ET 20

Réf : 70-2024 LF/CE

Objet : Date ouverture 2024 oiseaux de passage et gibier d'eau

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint, en pièce jointe, les dates d'ouverture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau pour cette saison.

Ce tableau est téléchargeable sur notre site www.fdc83.com dans la rubrique « réglementation » migrateurs et gibier d'eau avec le lien suivant : <https://www.fdc83.com/reglementation/migrateurs-et-gibier-deau/>

Pour la barge à queue noire, le courlis cendré et la tourterelle des bois, le moratoire pour chacune de ces espèces risque d'être prolongé pour cette saison. Sans attendre la décision du CNCFS, deux textes allant dans un prolongement du moratoire ont été portés en consultation publique.

D'autre part, nous attirons votre attention sur l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse dans le Var saison 2024/2025 qui prévoit des dispositions plus restrictives à l'arrêté ministériel concernant les dates d'ouverture de l'espèce suivante :

- **l'alouette des champs : ouverture le mardi 15 octobre 2024**

Restant à votre disposition.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE PRESIDENT :
Laurent FAUDON

P/O LE DIRECTEUR :
Bruno GIAMINARDI

